



Déclaration de la FSU Allier et de la CGT-Educac'tion au CSA-SD du 10/02/25.

Notre réunion de ce jour se tient à nouveau alors que le pays est plongé dans une crise politique durable, de par la volonté de l'exécutif de ne pas entendre ce qui s'exprime de diverses manières dans le pays.

Et dans ce qui s'exprime, il y a le besoin de la préservation et d'un nouveau déploiement des services publics et de l'école publique. Il y a, de la part des agents publics - fonctionnaires, contractuels ou CDI - la nécessité d'augmenter les salaires par la hausse du point d'indice et la nécessité du respect. A cet égard, nous notons que si le style et les pires mesures du ministre Kasbarian ont été écartés dans l'actuel gouvernement, le maintien de l'amputation de 10% des salaires des agents publics malades ou accidentés constitue une injustice et une indignité.

La grève du 5 décembre, majoritaire dans l'enseignement public, et la censure du gouvernement Barnier la veille, ont eu pour effet un recul du gouvernement suivant concernant les 3 journées de carence, concernant le prétendu « choc des savoirs » en collège dont on peut dire qu'il se trouve très mal en point, et qu'il serait encore temps d'en réaffecter les moyens vers les besoins véritables (classes hétérogènes à effectifs réduits), et concernant les 4000 suppressions de postes initialement envisagées, annulées mais à budget constant.

L'absurdité consistant à maintenir un budget constant après avoir annulé le solde total de suppressions de postes souligne on ne peut mieux la nécessité de passer à une autre politique, celle pour laquelle il existe une très large majorité dans ce pays, et, vraiment sans aucun doute, dans ce département, de reconstitution et d'amélioration des services publics et de l'école publique.

Ce budget se solderait donc, dans le 1° degré, par 31 postes en moins dans notre académie et 9 en moins dans l'Allier. Cela reste parfaitement inacceptable, comme le démontrent en creux les propositions faites à ce jour et à cette heure par Mme la Dasein de l'Allier.

En effet, celles-ci démarrent initialement non pas sur un solde de -9, mais sur un solde de -15,5, ce qui nous surprend et nous inquiète.

Pour la première fois depuis des années, ces propositions conduiraient, à ce jour, à 4 fermetures d'écoles, dont 3 en RPI.

Elles comportent bien sûr, mais bien insuffisamment, quelques ouvertures ainsi que des moyens pour les remplacements et pour l'école inclusive, attestant que nous avons des besoins réels de créations, et non de suppressions, de postes.

Et le fait de déclarer vouloir éviter les fermetures conduisant à des effectifs moyens par écoles supérieurs à 22 élèves par classes, alors qu'il existe de nombreuses écoles dans ce cas, n'en souligne que mieux la nécessité globale d'augmenter le nombre de postes dans l'Allier au lieu de persister à le diminuer.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous espérons vivement une évolution significative de cette proposition, tout en contestant les 9 postes en moins.

Dans le second degré les 3 postes en moins au niveau académique et le choix rectoral d'avoir ciblé avant tout les créations sur les postes de Titulaires sur Zones de Remplacement conduiraient à des pertes de moyens en lycées, en collèges et en Segpa.

La FSU et la CGT attirent à nouveau l'attention de Mme la DASEN et de l'ensemble du CSA-SD sur la nécessité de traiter à nouveau sérieusement de l'ensemble des questions concernant les collèges au niveau départemental, donc dans la présente instance ainsi qu'en CDEN. On ne saurait dissocier les questions 1^o degré des questions concernant le tissu des collèges, et les questions concernant les personnels continuent à se perdre trop souvent dans quelque trou noir spatio-temporel entre la DSDEN et le Rectorat. Ceci n'est pas admissible, surtout lorsque *de facto*, depuis l'an dernier, les seuils de créations de divisions sont passés de 30 élèves à 31. Peut-on espérer que, de même qu'il semble que nous passions de 24 à 22 élèves par classes sur une école comme seuil de non-fermeture, il soit au moins revenu au seuil de 30 en collèges hors REP ?

Enfin, nous soulignons le caractère inadmissible de la coupe budgétaire nationale visant le Pass culture, annoncée de surcroît deux jours à l'avance ce qui a produit le bug informatique d'Adage le 31 janvier ! Là encore démonstration est faite de la nécessité, et donc de la possibilité par des choix sociaux différents, d'une politique réellement au service du plus grand nombre.